

À l'attention de la Présidence du Football Club d'Aiserey

Monsieur le Président,

Les événements survenus lors de la rencontre opposant nos équipes U18 ont profondément marqué nos jeunes joueurs, leurs familles, ainsi que l'ensemble de notre club.

Au-delà des faits désormais connus et des procédures engagées auprès des autorités compétentes et du District de Football de la Côte-d'Or, notre responsabilité commune demeure intacte : protéger les mineurs qui nous sont confiés et garantir que le football reste un espace d'apprentissage, de respect et de construction.

Le Football Club des Grésilles n'a jamais souhaité que cette situation devienne un conflit entre deux clubs. Nous refusons que nos jeunes héritent de tensions qui relèvent exclusivement de comportements d'adultes.

C'est pourquoi nous souhaitons vous proposer une démarche constructive.

Nous pensons qu'il est encore possible de transformer cet épisode douloureux en un acte fort pour l'ensemble du football départemental. Une prise de position publique de votre club, reconnaissant la gravité des faits, condamnant les comportements inacceptables observés et affirmant un engagement clair pour que plus jamais un adulte ne porte atteinte physiquement ou verbalement à un mineur sur un terrain de football, constituerait un signal puissant.

Une telle initiative ne serait pas un aveu de faiblesse.

Elle serait au contraire une démonstration de responsabilité.

Nous serions disposés, si vous le jugez opportun, à envisager une déclaration commune appelant à la protection des jeunes joueurs et au respect absolu des règles de comportement autour des terrains.

Notre intention n'est ni d'humilier, ni d'envenimer, mais de restaurer un cadre sain pour l'avenir. Les décisions des instances suivront leur cours. Sur le plan moral et éducatif, en revanche, nous avons collectivement la possibilité d'agir dès maintenant.

Nous restons ouverts à un échange institutionnel, dans un cadre apaisé, lorsque vous l'estimerez utile.

Dans l'attente de votre position, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

